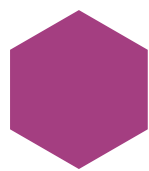


L'entretien

HERVÉ LEUWERS

« L'actualité de la Révolution, c'est une exigence républicaine »

Alors que se déroule, samedi et dimanche à Arras, dans le nord, le congrès des associations amies de la Révolution, l'historien et auteur de l'ouvrage *la Révolution française* donne un aperçu des grands axes de renouvellement de la recherche à l'égard de ce moment fondateur qui résonne jusqu'à nos jours.



Dans votre ouvrage (1) qui se présente comme un manuel destiné aux étudiants, vous entendez dépasser les « fausses évidences » qui concernent la Révolution française, pourquoi ?

HERVÉ LEUWERS Pour comprendre la Révolution, il faut accepter un profond dépaysement : se plonger dans un autre siècle, essayer d'approcher les cultures, les sensibilités, les émotions de femmes et d'hommes différents. Ce n'est pas un exercice facile. Il invite à réexaminer bien des conventions, non pour toutes les rejeter, mais pour en souligner l'incertitude : la Révolution commence-t-elle en 1789 pour se terminer dix ans plus tard ? Se conçoit-elle comme une rupture inédite ? Est-elle un phénomène français, ou faut-il l'insérer dans un processus occidental ? Je prends un seul exemple. Dès 1789, des auteurs distinguent « l'ancien » du « nouveau régime » ; c'est « l'an premier de la liberté ». Pour autant, les mêmes conçoivent parfois la « régénération » comme la reconquête d'une liberté perdue ; en avril 1790, Mirabeau affirme que c'est « par l'Assemblée nationale que la nation a connu, recouvré, reconquis ses droits ». Il s'agit de légitimer le présent par le passé, bien sûr ; mais la phrase trahit aussi une perception de l'histoire dans laquelle les temps mérovingiens ou carolingiens auraient préservé une participation du « peuple » au gouvernement. Elle révèle une conception de la Révolution qui n'est plus la nôtre ; elle rappelle que 1789, à la différence de 1830 et 1848, est d'abord enfant de l'Ancien Régime.

Depuis l'époque du bicentenaire de la Révolution française, la recherche historique est venue modifier sa compréhension. Sur quels points fondamentaux ?

HERVÉ LEUWERS Toute histoire renvoie aux préoccupations de l'époque où elle s'écrit. Dans le champ de la Révolution, la recherche, française et étrangère, a permis de rendre visibles des invisibles : les femmes, les esclaves... L'importance des études sur les engagements féminins,

sur les revendications de femmes au port des armes ou au vote, sur l'évolution de leurs droits civils, s'inscrit dans l'exigence contemporaine d'une égalité femmes-hommes ; la mémoire de l'esclavage, si douloureuse, a quant à elle stimulé les travaux sur l'exploitation esclavagiste, son abolition (1794), son rétablissement (1802) ou l'indépendance de l'ancienne colonie de Saint-Domingue, sous le nom d'Haïti (1804). On pourrait aussi évoquer des travaux majeurs sur les contre-révolutions, la citoyenneté, la République, la loi, la justice, la culture républicaine (théâtre, littérature, arts, etc.), l'éducation, la vie religieuse, le rapport à l'animal et à l'environnement, les émotions... Et la liste n'a rien d'exhaustif. Les évolutions récentes ne se résument d'ailleurs pas à la découverte ou redécouverte de certaines thématiques. Ce qui a

profondément compté, c'est l'inscription de la Révolution française dans un temps et un espace plus larges, qui incitent aux comparaisons et aux analyses transnationales. Jacques Godechot et Robert R. Palmer ont insisté sur cette nécessité dès les années 1950 et 1960. Sans

« Toute histoire renvoie aux préoccupations de l'époque où elle s'écrit. »

repandre toutes leurs interprétations, il paraît indispensable d'examiner la Révolution dans un temps long (1770-1830) et dans un espace que je qualifierais plus volontiers d'occidental que d'atlantique – il concerne aussi la Rhénanie, la Suisse, la péninsule italienne, la Pologne, la Hongrie ou la Grèce, et la question coloniale est loin d'être le seul moteur du changement. Dans l'historiographie récente, la rupture la plus nette paraît cependant être un croissant effort pour comprendre la Révolution française en contexte, en acceptant ses hasards et sa complexité. Ainsi, la traditionnelle présentation de ses « causes » ou « origines » suscite désormais la méfiance ; cela n'empêche pas de s'intéresser au contexte de son déclenchement, mais en voyant dans celui-ci, non la nécessité, mais la possibilité d'une révolution. Pour d'autres moments, cela passe par une mise à distance d'expressions héritées des années 1790 : parler de la chute de Robespierre, sans y mettre de guillemets, c'est avaliser l'idée du renversement



d'un « tyran » le 9 thermidor (27 juillet 1794) ; parler du règne de la terreur a le même effet. Il faut également se méfier des mots forgés par l'historiographie du XIX^e siècle, comme Terreur, avec une majuscule.

Qu'est-ce que cela change pour la période 1793-1794 plus particulièrement ?

HERVÉ LEUWERS Être attentif à la genèse des mots et des expressions, c'est appréhender différemment la manière dont l'histoire a été vécue. En l'occurrence, ça ne veut pas dire que « la Terreur » de 1793-1794 n'existe pas ; elle existe, comme « la Renaissance », « la Fronde », « la guerre de Sept Ans » ou « le siècle des Lumières », qui sont comme elle des étiquettes posthumes. Les images auxquelles « la Terreur » renvoie ont une réalité : le Tribunal révolutionnaire, les suspects, la guillotine... Mais il faut être conscient que « la Terreur » est une invention d'historiens. Revenir au mot « terreur », sans la majuscule, permet ainsi d'analyser autrement les textes de 1794. Quand Robespierre évoque dans son discours du 5 février « la terreur et la vertu », il ne justifie pas



AVEC L'ASSOCIATION LES AMIS DE ROBESPIERRE

Professeur d'histoire moderne et spécialiste d'histoire de la Révolution française et d'histoire de la justice, Hervé Leuwers est l'auteur de nombreux ouvrages de référence, dont la biographie *Robespierre* (Fayard, 2016). Il participe au congrès des associations amies de la Révolution consacré à l'enseignement de la Révolution française, qui se déroule les 25 et 26 septembre au lycée Robespierre d'Arras, sous l'égide de l'association les Amis de Robespierre (ARBR). Accueil et renseignements par mail association.arbr@amis-robepierre.org et sur le site amis-robepierre.org.

et du progrès que constitue la Révolution française ?

HERVÉ LEUWERS Sans aucun doute, et il faut veiller à ce que l'attachement au patrimoine ne gomme pas l'attention à l'histoire, que le marbre des châteaux ne fasse pas oublier la terre battue des chaumières. De même, il faut veiller à ce que certains personnages mis en avant dans les programmes scolaires (M^{me} Roland, La Fayette...) ne laissent pas croire que la Révolution s'est faite dans les salons, en dentelle et en bas de soie. Le risque est d'oublier l'essence même de la Révolution. Je prends un exemple. On a beaucoup insisté, ces dernières années, sur la dimension réformatrice du règne de Louis XVI : il libère les serfs de son domaine (1779), supprime la torture judiciaire pour les accusés (1780), tente d'adoucir la justice criminelle (1788) ; il esquisse aussi une réforme administrative, une réforme fiscale, etc. Est-ce à dire que la transformation du pays aurait pu s'accomplir sans révolution ? C'est une illusion. Louis XVI a voulu réformer sans bouleverser : rationaliser l'administration, humaniser la justice, dynamiser l'économie, mais sans remettre en cause la division de la société en ordres et la souveraineté royale. Les acteurs de 1789, quant à eux, donnent naissance à une autre France, dans laquelle la nation s'affirme libre et souveraine ; ils ne réforment pas, ils révolutionnent.

Comme vous le rappelez, l'idée que « la révolution est finie » apparaît dès 1791 et se répète tout au long de la période révolutionnaire et jusqu'à 1799. N'est-elle pas au contraire comme vous l'écrivez « d'une actualité préservée » ?

HERVÉ LEUWERS C'est vrai que, dès septembre 1791, lorsque la France se dote d'une Constitution, de nombreux députés affirment qu'elle est achevée ; beaucoup y ont cru de nouveau en 1795, au moment de l'adoption de la Constitution du Directoire, puis en 1799, avec l'entrée dans le Consulat. Mais une fin de révolution ne se décrète pas... Les révolutions, qui ont touché nombre de pays de l'espace occidental à la fin du XVII^e siècle, renaissent dans l'Europe et l'Amérique du siècle suivant ; par la suite, leur souvenir nourrit bien d'autres révolutions, souvent au prix de réappropriations successives. En France, les idées portées par les années 1790 ont parfois mis du temps à entrer dans les lois. Après la

première abolition de la peine de mort (1795), il est vrai imparfaite, il faut attendre 1981 pour voir la sanction capitale disparaître ; on peut aussi rappeler que le droit égal du mari et de la femme dans l'administration des biens du couple, adopté en octobre 1793, n'est introduit dans le Code civil qu'en 1985 ! Mais l'actualité de la Révolution, ce ne sont pas seulement ces longs combats pour l'humanité, l'égalité, la liberté. Son actualité, c'est une exigence républicaine ; déjà Desmoulin rejetait l'idée d'une démocratie où on laisserait au « peuple » la seule expression des urnes, qui équivaldrait, selon lui, à « distribuer des écharpes aux trois couleurs à l'intrigant le plus adroit ». N'est-ce pas une même volonté d'élargir les formes d'expression de la souveraineté qui s'exprime encore ? L'héritage de la Révolution, c'est aussi un imaginaire fracturé, qui demeure au cœur de notre vie nationale : la guillotine que des manifestants exhibent certains jours de colère, les controverses sur les guerres de Vendée, les figures de la Révolution qui suscitent le débat, ou qui changent d'une époque à l'autre : Olympe de Gouges que l'on substitue à Théroigne de Méricourt – la plume plutôt que le sabre du 10 août...

Vous participez cette semaine à un colloque organisé à Arras, la ville de Robespierre, intitulé « Enseigner la Révolution française ? » Quels sont ses enjeux principaux ?

HERVÉ LEUWERS Il s'agit du deuxième congrès des Sociétés des amis de la Révolution française, qui permet à une douzaine d'associations de se retrouver et de rencontrer un large public. La plupart de ces associations portent le nom de grands acteurs de la Révolution : Saint-Just, Babeuf, Desmoulin, Robespierre, Condorcet, Levasseur de la Sarthe, Le Bas... Elles en font vivre le souvenir, parfois par un musée ou une maison « des Illustres », d'autres fois par des conférences et diverses initiatives. Elles font de l'histoire

autrement. Elles participent à sa transmission. Le premier congrès a été accueilli par la Société des études robespierristes (SER), à Ivry, en 2018 ; le deuxième l'est à Arras, par les Amis de Robespierre (ARBR). Ce sera l'occasion, en lien avec l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG), de débattre des objectifs de l'enseignement de la Révolution française à l'école, au collège et au lycée : s'agit-il d'uniquement diffuser une culture historique ? D'insuffler un sentiment civique ? De faire sentir la force d'une Révolution qui, par la mobilisation d'hommes et de femmes, a renversé ce qui paraissait presque immuable ? Parallèlement, des ateliers s'interrogeront sur la manière d'aborder des points transversaux du programme : sur les colonies, la république ou la citoyenneté. L'objectif du congrès est de rappeler l'intérêt social d'une histoire dont l'actualité est sans cesse renouvelée. Depuis plus de deux siècles, même si bien d'autres événements ont marqué notre conscience collective (les deux guerres mondiales, la Shoah, la décolonisation...), notre pays continue à vivre à l'ombre de la Révolution – et c'est tant mieux. Au cœur des échanges, il y aura la manière de maintenir vivant et de diffuser cet héritage, d'en faire ressentir la pulsation encore actuelle. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
JÉRÔME SKALSKI

la Terreur (celle des historiens) par la vertu ; non, il explique, en s'appuyant sur Montesquieu, que le gouvernement révolutionnaire a deux ressorts : la « vertu », car il est « républicain » par principe, et la « terreur » contre les ennemis de la République, car il est « despotique » par nécessité. C'est une référence à *l'Esprit des lois* (1748). De même, lorsque les thermidoriens affirment, à l'été 1794, que la « justice » doit remplacer la « terreur », ils n'entendent aucunement supprimer le Tribunal révolutionnaire ou la loi des suspects ; ils ne parlent pas de « la Terreur », avec une majuscule. En se souvenant que « Terreur » est une création d'historiens, on rend à la politique d'exception sa part d'incertitude ; elle n'est pas un « système ». Encore une fois, il ne s'agit pas de nier la dureté de la répression intérieure, mais de comprendre comment les hommes de l'époque ont pu la vivre, et parfois l'accepter.

L'Ancien Régime est aujourd'hui souvent folklorisé, aseptisé, voire encensé dans la culture médiatique eu égard à ce qu'il fut dans sa réalité. N'est-ce pas un obstacle à la saisie de la république

(1) *La Révolution française*. PUF, 2020.